

DgenreEs Dsexualités

avril 2016

Le bulletin numéro 3 de la commission Genres & Sexualités

« Il nous faut, dans un monde où nous n'existons que passées sous silence, au propre dans la réalité sociale, au figuré dans les livres, il nous faut donc, que cela nous plaise ou non, nous constituer nous-mêmes, sortir comme de nulle part, être nos propres légendes dans notre vie même »

Monique Wittig

En décembre 2015, le Conseil des Prud'hommes de Paris refuse de reconnaître le caractère homophobe du terme "PD" et la dimension discriminatoire du licenciement dont a été victime un jeune coiffeur. Cette décision inique illustre hélas à quel point la complaisance peut être grande à l'égard des discriminations LGBTIphobes. C'est cette complaisance, et le sentiment qu'ils/elles ne seront pas compris-es et entendues, qui poussent les salarié-es LGBTI à taire leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre (la moitié des salarié-es du public et du privé estime que ce type d'annonce est mal prise par leurs collègues). Par ailleurs, selon une étude de 2014, 20% des salarié-es LGBTI interrogé-es ont été victimes de discriminations dans leur travail au cours des douze derniers mois.

Trop souvent, ces salarié-es LGBTI n'osent pas s'adresser aux syndicats de peur d'être victimes des mêmes discriminations, ou de voir leur préjudice minimisé. C'est cet isolement que les équipes de Solidaires doivent d'abord contribuer à briser, pour ensuite organiser la riposte et faire reconnaître les droits de chaque salarié-e.

Ce n°3 du bulletin DgenreEs Dsexualités est là pour apporter des exemples concrets, tracer des perspectives et donner à voir la situation des salarié-es LGBTI dans le monde du travail aujourd'hui. Toutes et tous nous devons refuser la minoration et l'invisibilisation des discriminations LGBTIphobes qui pèsent sur nos collègues.

Bonne lecture !

Pages 2 & 3 : Rencontre avec FièrEs / Homoboulot

Page 4 : Monique Wittig

Page 5 : Des outils et quelques données

Page 6 : La Vie d'Adèle censurée

Page 7 : Homophobie aux Prud'hommes

Pages 8 & 9 : Etranger en Islam (suite et fin)

Pages 10 & 11 : LGBTIphobies à l'école / Etats généraux LGBT

Pages 12 & 13 : Femme trans, Marcela

Page 14 : Action par Sud santé sociaux

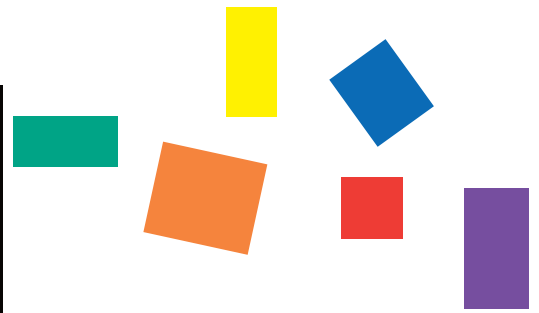
Page 15 : Rencontre LGBT du Grand Sud Ouest

Page 16 : Conseils de lecture

Union
syndicale
Solidaires

Union syndicale Solidaires
144 Bd de la Villette - 75019 Paris
www.solidaires.org - contact@solidaires.org

2 Rencontre avec :



Quelques liens :

<https://www.lepotcommun.fr/pot/ha4kimf8>
<https://fieres.wordpress.com/>
<https://www.facebook.com/associationFieres/>

« **FièrEs est une association féministe, radicale et révolutionnaire** »

Dans le cadre du stage fédéral de Sud Education "Féminismes en action" qui s'est déroulé les 10 et 11 mars, l'association FièrEs a fait une intervention croisant féminisme et lutte contre les LGBTphobies. Les intervenantes, Delphine Aslan et Vanessa de Castro, porte-paroles de FièrEs, ont répondu à quelques questions pour le bulletin Dgenrées Dsexualités.

Pouvez-vous nous présenter FièrEs? Pourquoi la création d'une telle association vous est apparue comme une nécessité ?

FièrEs est une association féministe, radicale et révolutionnaire. Elle est portée par des lesbiennes, des biEs, des trans' ; notre féminisme est intrinsèquement lié à ces identités. L'association est en non-mixité dite « choisie » : sans homme cisgenre (mais les hommes trans' sont les bienvenus).

Quand on a créé FièrEs en 2013, une telle association était absente du paysage associatif parisien. Notre façon particulière d'aborder les questions féministes n'était pas représentée dans les structures féministes existantes ; et aucune association LGBT ne mettait le féminisme au cœur de son action, encore moins en non-mixité.

Vous faites à la fois des actions d'information (notamment santé & prévention) et des actions happening... Pourquoi ces choix ?

On a commencé notre action par des actions de plaidoyer politique, des rassemblements et des happenings (envoi de boîtes de chocolat vides au gouvernement : « Pas de PMA, pas de chocolat » ; rassem-

blement PMA en janvier 2014 : enterrement du courage politique du gouvernement...). A ce moment-là, on était encore dans la dynamique post-mariage pour tou.te.s, mais très vite, on a voulu élargir notre action à d'autres thèmes, et avec d'autres formes d'action. Ça a aussi été une façon pour nous de nous recentrer sur nous, sur nos communautés : en parallèle d'actions type « happening », ça nous a paru logique de nous appuyer sur notre force militante pour faire des ateliers de prévention, puis éditer des kits de prévention, et faire de la santé FSF / trans' un de nos axes principaux.

Participer à l'élaboration du Lesbotruck (seul char lesbien de la Marche des fiertés de Paris), ça répondait aussi à notre vision de la visibilité qui, pour nous, est un acte politique en soi. Ce n'est pas pour rien qu'on s'appelle FièrEs ! Nos actions de solidarité pour les femmes réfugiées (collectes, aide régulière dans un CHU, être partie prenante du collectif féministe de soutien aux femmes réfugiées...), quant à elles, plus confidentielles, répondent à une urgence et à une logique d'engagement sur la durée qui est une des raisons d'être d'une association féministe, selon nous.

FièrEs a décidé de quitter l'Inter-LGBT l'an dernier, qu'est-ce qui a motivé cette décision ? Quel regard portez-vous sur le mouvement LGBT en général ?

Les raisons de notre départ sont multiples et complexes. La lettre de départ est publique, elle est sur notre site web notamment. L'absence de remise en question de l'Inter-LGBT sur le sexisme de ses membres, en tout cas à l'époque, nous a à de multiples reprises posé problème et a freiné notre capacité d'action en interne. Par ailleurs, au fil des mois, la manière de prendre des décisions à l'Inter-LGBT a pris une telle forme qu'elle a fini par exclure les voix dissonantes et minoritaires. Pour donner quelques exemples, se faire entendre concernant l'inclusion des personnes trans' et bi.e.s dans une campagne de l'an dernier nous a été impossible, une première lettre sur le sexisme est restée sans réponse, et l'affiche 2015 de la Marche des Fiertés, ainsi que son mot d'ordre, a été la goutte d'eau. Nous ne voulions pas servir de caution féministe à une structure qui multipliait les décisions avec lesquelles nous étions en désaccord, la démission était la suite logique.

Nous ne pensons pas qu'il y ait « un mouvement LGBT » : il y a des structures, de types différents, et des individuEs, qui évoluent à côté ou d'une structure à l'autre. Difficile de parler d'un mouvement cohérent. Surtout que sur les questions politiques, il y a des clivages. Mais on est certainement à un moment où les structures vont devoir remettre pas mal de questions à plat (comment dépasser la victoire du mariage, comment obtenir le changement d'état civil libre pour les personnes trans', comment recommencer si la droite revient en 2017, comment dépasser le discours uniquement centré sur l'égalité des droits pour élaborer de nouveaux concepts) et s'accorder, s'unir en temps voulu tout en gardant des espaces de débats. Et enfin, se remettre en question sur la main-mise des gays cis sur certaines questions et structures.

Quels projets en cours ou à venir ?

FièrEs continue à travailler pour les femmes réfugiées et précaires, nous réfléchissons à élaborer un guide spécifique sur l'Ile-de-France. Sur la prévention santé, nous poursuivons sans doute en développant nos kits prévention à plus grande échelle et en se formant pour devenir une association autorisée à effectuer des TROD (dépistage rapide du VIH) : c'est important pour nos publics de faire ces dépistages auprès de personnes concernées, c'est plus safe.

Et en cette période de l'année, nous avons deux projets à plus court terme : le Lesbotruck, à monter avec l'aide financière de chacun.e (lien pot commun) et la journée de l'IDAHOT, pour laquelle nous allons militer pour l'intégration des lettres L et B (l'IDABLHOT !). Enfin, l'anniversaire de l'élection de François Hollande sera aussi l'occasion de faire un bilan et de rappeler l'urgence de deux projets toujours en attente : le changement d'état civil pour les personnes trans' et l'accès à la PMA pour toutes les femmes et les hommes trans'.

- Associations -

Il n'y a pas beaucoup d'associations LGBT dans le milieu professionnel qui agissent.

HOMOBOULOT (voir le site : homoboulot.blogspot.fr/) est un réseau qui en regroupe, à vocation militante (égalité des droits et acteur de la santé notamment vis-à-vis du VIH).

Voici des associations membres (on a pris uniquement celles dont le site est à jour ou à peu près), et dont certaines travaillent avec des syndicats membres de Solidaires :

COMIN-G : Association des personnels lesbiennes, gays, bi et trans des Ministères économiques et financiers et de leurs ami.e.s

<http://comin-g.org/>

ENERGAY : Association des LGBT des Industries électriques et gazières et de leurs ami.e.s

<http://energay.org/>

GARE! : Association des LGBT du groupe SNCF

<http://www.asso-gare.org/>

MUNICIGAYS DE MARSEILLE : Association d'employés municipaux LGBT de la ville de Marseille

<http://www.lgbt-paca.org/annuaire/municigays>

PERSONN'AILES : Association gay friendly des personnels d'Air France - KLM

<http://personnailes.com/>

RAINBHÔPITAL : Association des personnels et usagers LGBT des établissements de santé et de leurs sympathisant.e.s

<http://www.rainbhospital.net/>



Histoire(s)



Monique Wittig est née en 1935, elle est une des fondatrices du MLF (Mouvement de Libération des Femmes), elle participe activement aux révoltes étudiantes de Mai 68, elle milite dans un groupe lesbien, les Gouines Rouges*, mais elle est surtout connue pour son œuvre littéraire.



Elle cherche, par son style, à déconstruire les genres. Elle va ainsi écrire J/E au lieu de JE, M/ON au lieu de MON.

Ses textes sur la pensée Straight ont encore une portée politique et son influence imprègne durablement le mouvement lesbien et les études Queer*. Par cette phrase célèbre, « les lesbiennes ne sont pas des femmes » Monique Wittig envisage l'hétérosexualité comme un régime politique oppressif qui construit les rapports sociaux de domination et conduit la classe des hommes à s'appropriier la classe des femmes, or les lesbiennes sont ces « fugitives » complètement autonomes qui n'existent que pour les femmes et échappent à l'appropriation

privée des hommes ; Les lesbiennes sont en capacité de détruire le système hétérosexuel pense Monique Wittig.

Elle rajoute également que le lesbianisme, même si il n'est pas une fin en soit, est la « seule forme sociale par laquelle les femmes peuvent vivre libres ».

Monique Wittig quitte la France en 1980 pour aller vivre et enseigner aux Etats Unis, elle y meurt en 2003.

Isa (SUD santé sociaux 31)

Sources : Natacha Chetcuti « De Simone de Beauvoir à Monique Wittig »

Marie Jo Bonnet « Le désir Théophanique chez Monique Wittig »

**Queer signifie étrange, tordu, le mot est une insulte mais il est revendiqué comme une fierté dans les années 90, c'est un courant de pensée qui remet en question les identités de genre, homme/femme et d'orientation sexuelle.*

**Les Gouines Rouges est un un mouvement radical lesbien fondé en 1971 qui n'existe plus aujourd'hui.*

La commission Genres & Sexualités a contacté une affiche envoyée dans tous les solidaires locaux en 2015 (un an déjà !), pour la journée internationale contre les LGBTIphobies. Soit tous les 17 mai. Et cela approche...

L'idée est d'ancrer la date et d'en faire un point d'info tous les ans, juste avant le début des différentes Marches des fiertés (en général autour de cette date, le week-end) pour alerter et inciter les salarié-es à :

- ne pas tolérer les propos homophobes dont ils/elles peuvent être victimes ou témoins
- défilier aux marches des fiertés Gays, lesbiennes, bi, trans et Intersexes...

L'affiche est toujours disponible, si vous l'avez déjà utilisé en 2015 et que vous n'en avez plus ou si vous ne savez plus où elle est car c'est le bordel dans votre local..., elle vous attend !

Le contact mail pour toute commande : contact@solidaires.org



Quelques données*

D'après le « focus LGBT » du 5^e baromètre sur la perception des discriminations au travail, 51% des agents de la fonction publique et 46% des salarié-es du privé estiment que révéler son homosexualité à son entourage professionnel contribuerait à mettre mal à l'aise les collègues de travail. Plus d'un tiers des personnes interrogées déclarent que cela pourrait même avoir un impact négatif sur la carrière du/de la salariée.

Selon une étude publiée en 2014 par l'Agence pour les droits fondamentaux de l'Union européenne, 20% des répondant-es LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Trans) français-es déclarent avoir été victimes de discrimination à l'embauche ou dans leur emploi au cours des 12 derniers mois.

* www.defenseurdesdroits.fr/fr/publications/fiches-thematiques/lhomophobie-au-travail

La Vie d'Adèle

censurée



Sorti en 2013, le film raconte une passion amoureuse entre deux jeunes femmes, et comporte « plusieurs scènes de sexe présentées de façon réaliste, en gros plan » qui sont « de nature à heurter la sensibilité du jeune public ». C'est ce que précisait le visa d'exploitation n°131739 émis en premier lieu. Première question : pour ceux et celles qui l'ont vue, ces scènes étaient-elles plus choquantes que celles de certains film mettant en scène un couple hétéro ?

La justice a été saisie par l'association Promouvoir, proche des milieux catholiques traditionalistes, qui estimait que le film aurait dû être interdit aux moins de 18 ans. Promouvoir avait été déboutée en première instance, en septembre 2014 par le tribunal administratif, de sa demande d'annulation du visa d'exploitation du film. Dans une décision rendue publique mercredi 9 décembre 2014, la cour administrative d'appel de Paris a demandé à la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, de « procéder au réexamen de la demande de visa » du film dans un « délai de deux mois ». L'autorisation administrative est délivrée par la commission de classification, elle est nécessaire pour permettre sa diffusion dans les salles de cinéma. La cour estime que la ministre « ne pouvait, sans commettre d'erreur d'appréciation » au regard de la loi, « accorder un visa d'exploitation comportant une interdiction limitée aux mineurs de 12 ans », assortie de messages d'avertissement...

« Adèle » gêne... alors « Adèle » privée de télé, DVD et ciné !

La diffusion du film est donc bloquée sur tous les supports : diffusion à la télévision, en vidéo à la demande, en DVD. La projection du film dans une salle de cinéma, dans le cadre d'un festival ou d'une rétrospective par exemple, est également interdite.

Dans les faits, il est peu probable que les DVD de La Vie d'Adèle disparaissent totalement des rayons des magasins et des sites de vente en ligne. Les intéressés pourront trouver un moyen de visionner le film... Quand l'association Promouvoir a obtenu la suspension du visa d'exploitation de Nymphomaniac volume 1, de Lars Von Trier, encore un film victime de cette « censure catholique », le film n'a pas quitté les salles obscures pour autant !

Un recours vain devant le Conseil d'État

Le ministère de la Culture a immédiatement annoncé son intention d'introduire un recours devant le Conseil d'État, afin de casser la décision de la cour administrative d'appel. Mais il est peu probable que le ministère obtienne gain de cause. André Bonnet, à la tête de l'association Promouvoir, a enregistré bien d'autres victoires devant le Conseil d'État, à commencer par l'interdiction aux moins de 18 ans du film Baise-moi, de Virginie Despentes, en 2000. Et dernier exemple en date, avec Love, de Gaspar Noé. A la demande de l'association Promouvoir, le visa du film avait été suspendu, alors qu'il était encore en salles.

Un visa plus restrictif ?

Le visa d'exploitation est délivré par le ministère de la Culture, après avis de la commission de la classification des œuvres cinématographiques du CNC. Le film La Vie d'Adèle devra être réexaminé pour obtenir un nouveau visa, plus restrictif que le visa initial.

L'association Promouvoir peut s'appuyer sur un article du Code du cinéma et de l'image animée, qui stipule que tout film qui « comporte des scènes de sexe non simulées ou de très grande violence » doit être interdit aux moins de 18 ans. Une définition assez large pour laisser de la place à l'interprétation !

Constatant que l'état actuel des textes permet à cette association d'obtenir facilement satisfaction en justice, la ministre de l'époque (Fleur Pellerin) a chargé le président de la commission de classification du CNC, Jean-François Mary, de lui présenter des propositions de réforme. L'objectif pour le ministère est d'« améliorer et sécuriser la procédure de délivrance des visas », avec « le souci de bien concilier la protection de la jeunesse » et « un cinéma libre, audacieux, en prise avec son temps ».

Et donc pour le moment, une demande de visa d'exploitation comportant une interdiction limitée aux mineurs de 16 ans est en attente...

Homophobie aux Prud'hommes...

Le 8 avril 2016 est rendu public un jugement du Conseil de Prud'hommes de Paris daté de décembre 2015. Le salarié fait appel...

Les faits

Un salarié est recruté en CDI comme coiffeur. Sa période d'essai est de 2 mois : il tombe malade une journée, puis est en repos. Il reçoit un SMS de la manager, qui ne lui est pas destiné : « *Je garde pas (..), je le prévient demain (...). Je le sens pas ce mec : c'est un PD, ils font tous des coups de pute* ». Le salarié se voit notifier la fin de sa période d'essai à sa reprise.

Il saisit le défenseur des droits et le conseil de prud'hommes. Il estime que la fin de sa période d'essai est liée à son orientation sexuelle et/ou à sa maladie : le SMS de la manager le démontre. Il n'est pas seul à penser que la rupture de la période d'essai relève d'une discrimination : en juillet 2015, après enquête contradictoire, le Défenseur des droits « *constate que la rupture du contrat de travail (...), au cours de sa période d'essai, constitue une discrimination* ».

Le jugement

Le salarié, entre autres demandes, demande au juge prud'homal la reconnaissance de la nullité de la rupture de sa période d'essai, car motivée par la discrimination liée à son orientation sexuelle (et donc la réparation financière de ce préjudice) et la réparation des dommages causés par cette procédure vexatoire. Le défenseur des droits, sur la base des résultats de son enquête, présente des observations en faveur du salarié.

Le conseil des prud'hommes décide que la rupture de la période d'essai n'est pas liée à des motifs discriminatoires. Le jugement est notamment motivé en ces termes : « *En se plaçant dans le contexte du milieu de la coiffure, le Conseil considère que le terme de « PD » employé par la manager ne peut être retenu comme propos homophobe car il est reconnu que les salons de coiffure emploient régulièrement des personnes homosexuelles, notamment dans les salons de coiffure féminins, sans que cela ne pose de problèmes* ». La nullité de la rupture n'est donc pas retenue. Le Conseil suit en grande partie les arguments de l'employeur : la raison de la rupture de la période d'essai est uniquement l'insuffisance professionnelle du salarié et ses difficultés d'intégration à l'équipe (des témoignages ont été produits). Si l'employeur reconnaît le caractère « très critiquable » des mots employés dans le SMS (qui donneront lieu à dommages et intérêts), il développe, avec succès, cette idée d'un « contexte » professionnel prétendument imperméable à tout agissement discriminatoire à l'égard des personnes homosexuelles.

Quels enseignements retenir pour Solidaires?

Le suivi de cette affaire en appel sera intéressant à de multiples points

de vue. Ainsi, il y aurait des milieux professionnels par nature exempts de toute discrimination ?

Pour démontrer une discrimination, l'article L1134-1 du code du travail prévoit que : le/la salarié-e « *présente des éléments de fait laissant supposer l'existence d'une discrimination directe ou indirecte* ». « *Au vu de ces éléments, il incombe à la partie défenderesse de prouver que sa décision est justifiée par des éléments objectifs étrangers à toute discrimination* ». Dans le cas d'espèce, le salarié a présenté le SMS de la manager comme preuve (et disposait de l'appui du Défenseur des droits) : un « PD » serait plus enclin à faire des « coups de pute ».

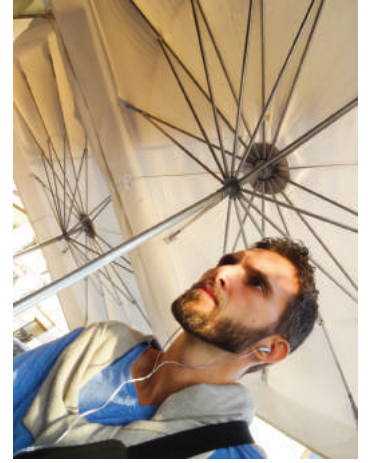
C'est l'idée reçue du milieu de la coiffure exempt de toute discrimination à l'endroit des personnes homosexuelles, du fait de l'emploi régulier et « sans problème » de celles-ci, qui a été retenu... Or, il n'existe pas de milieu professionnel exempt, par habitude ou par essence, de discrimination. Ainsi, les discriminations liées à l'origine n'existeraient pas dans le secteur du BTP, où travaillent ensemble des personnes de nationalité différente ? Une étude du sociologue Nicolas Jounin démontre le contraire (« *Chantier interdit au public* », éditions la découverte). Le milieu de la coiffure, supposé employer nombre de « PD » parmi son personnel masculin, n'est donc pas préservé des stéréotypes. Et dès lors qu'ils empêchent l'exercice normal du contrat de travail, ils constituent une discrimination.

L'image des milieux professionnels, avec « chartes » ou « labels », la communication, peuvent permettre aux patrons de faire croire que les conditions d'emploi dans l'entreprise ou le secteur d'activité sont dénuées de toute volonté d'inégalité. La dénonciation de ces illusions est une tâche syndicale à part entière : par des tracts dénonçant les opérations de communication et démontant les clichés, le syndicat peut faire prendre conscience aux salarié-es des inégalités dont ils et elles sont victimes. Et il est possible d'en demander réparation devant les tribunaux : rattrapage de carrière, motivation des licenciements...

Par l'intervention volontaire devant le conseil des prud'hommes, ou la constitution de partie civile, dans des affaires civiles ou pénales de discrimination, le syndicat, en sa qualité de défenseur des intérêts collectifs, témoigne devant la juridiction de la réalité des pratiques patronales. Le syndicat vient ainsi à l'appui des conclusions du/de la salarié-e, pour qu'il obtienne individuellement des réparations, et fasse valoir ses droits. Par cette intervention pour un cas individuel, ou pour plusieurs, c'est la défense des intérêts collectifs qui est en jeu, pour que les patrons ne se sentent plus libre de diviser les salarié-es, ou de compromettre leur avenir en raison de leur origine, de leur genre, de leur orientation sexuelle, de leur activité syndicale...

Ludovic-Mohamed Zahed

Étranger en Islam



Marseille, vendredi 2 octobre 2015. Docteur en sciences humaines, théologien et imam gay de la première mosquée inclusive de France à La Goutte d'Or, Ludovic-Mohamed Zahed revient sur le parcours personnel et intellectuel qui a forgé son engagement.

Comment êtes-vous perçus par les autres imams? Sont-ils hostiles, indifférents? Certains vous soutiennent-ils?

L-M.Z - Il y a de tout. Prenons par exemple Al-Azhar, la grande mosquée, la grande université d'Égypte depuis des siècles, connue comme étant presque LE Vatican sunnite... Au 16ème siècle le grand imam d'Al-Azhar écrivait des poèmes homoérotiques. Il y a deux ans, ils ont condamné mon mariage avec mon ex-mari en disant qu'on était des apostats... Il y a des gens qui demandent notre peau, le leader des salafistes algériens a dit qu'il fallait tuer les homosexuels comme moi. Mais en fait, vous avez tout un continuum jusqu'aux gens qui vont dire : non, il faut dialoguer avec eux, il faut évoluer nous aussi, les hétérosexuels musulmans, sur ces questions-là. Peut-être pas aller jusqu'au mariage, mais on ne sait pas, on verra. De toutes façons ce n'est pas à eux de décider...

Acheter une maison ou faire un mariage

Le mariage, c'est une bénédiction chez les musulmans, "qaboul - oua idjab", "une demande - une acceptation", donc acheter une maison ou faire un mariage c'est un contrat social. C'est fondamentalement laïque, pas du tout quelque chose qui serait aux mains d'un clergé décidant à lui seul qui peut se marier. Historiquement, ce pouvoir n'a pas été donné aux imams. D'ailleurs on peut le comprendre, les Arabes étaient des tribus, au moment où l'islam a émergé, extrêmement indépendantes, très très portées sur la rivalité, le patriarcat, les luttes de pouvoir : on n'aurait pas pu leur imposer un pouvoir central comme ça. Ça n'a jamais été le cas d'ailleurs, c'est pour ça que la tradition musulmane est très décentralisée, je ne dis pas laïque et égalitaire non plus, n'idéalisons pas, mais il y a un espace, il y a une ouverture. Des féministes l'ont dit dans les années 80, Fatima Mernissi la Marocaine par exemple : dès le départ les femmes ont lutté pour leurs droits en exigeant du prophète de prêter serment main dans la main, comme les hommes, et pas de loin. Un exemple qui fait que dès le début, il a été possible pour les femmes de lutter pour leurs droits au sein de ce qu'on appelle l'islam.

Et en France ?

L-M.Z - L'imam de la mosquée de Paris condamne. Il dit que ça n'est pas condamné clairement dans le Coran, qu'en effet on a peut-être raison, mais que dans la Torah c'est condamné, c'est une abomination. Donc il n'a rien trouvé chez lui, il va chercher chez le voisin. Sauf qu'il a dit ça devant un rabbin, manque de pot, un rabbin progressiste, qui a relevé : "ah non non, moi je n'accepte pas cette interprétation, parce que ça ne parle pas d'homosexualité".

Pensez-vous pouvoir générer plus d'acceptation chez les musulman.es traditionnel.les ?

L-M.Z - Il faut être très prudent avec ça parce que si on force trop les musulman.es qu'on appelle traditionnel.les ou qui se reconnaissent dans une certaine tradition dogmatique, ils vont se refermer sur eux-mêmes et produire encore plus de misogynie, d'homophobie et de transphobie. Je suis fidèle à un progressisme inclusif mais je ne suis pas là pour leur dire ce que c'est que d'être musulman.e. La clé c'est l'égalité. S'il y a un bien-être social, on sera plus tolérant. Le vrai problème c'est l'égalité économique.

Vous avez été un jeune salafiste, vous avez connu cette vie communautaire, comment expliquez-vous l'attrait de certains jeunes pour cette radicalité, pensez-vous qu'on puisse entendre votre message dans ces dispositions ?

L-M.Z - Quand vous êtes perdu, c'est un modèle absolu qu'on vous propose. Un modèle fascinant, mais vous ne vous en rendez pas compte. C'est un modèle absolu, absolument vrai. Et on ne se pose pas de questions. Surtout quand on s'en pose tellement d'autres. Sur ses origines : est-ce qu'on peut être arabe en France ? Dès l'âge de 9 ans je me posais cette question, avant même de savoir comment être musulman, je pensais : comment être un jeune arabe, un jeune d'origine algérienne en France ? Et ensuite comment être homosexuel ? tout ça se rajoute. A l'âge de 12 ans, j'ai tout enterré, inconsciemment, et c'est ressorti bien plus tard, tout ce que j'avais enterré sous une identité fascisante. Il y a aussi le fait qu'en Algérie, quand vous alliez à la mosquée dans les années 80, c'était soit les salafistes d'obédience wahhabite, saoudienne, soit, de l'autre côté de la mosquée - parce qu'ils ne s'entendaient pas, les Frères musulmans d'obédience égyptienne, style Tariq Ramadan. Et ça, c'est aussi dû à l'histoire du monde arabo-musulman. Le nationalisme, le panarabisme a utilisé l'islam à des fins fascisantes pour sanctifier le nationalisme arabe.

Aujourd'hui on en paie les conséquences. Y compris les leaders arabes qui se font destituer l'un après l'autre parce qu'ils se sont fait prendre à leur jeu : les guerres civiles, les révolutions arabes avortées, ce qui se passe en Syrie, ce qui s'est passé en Égypte, en Libye, y compris en Tunisie -même si c'est un pays beaucoup plus laïque et porté sur les droits humains... En Algérie n'en parlons pas, dans les années 80-90 c'était ça aussi, c'était le nationalisme exploitant le panarabisme et l'arabisation des écoles, des lycées et des universités du jour au lendemain. Dans les années 70, on pouvait d'une rentrée sur l'autre, décider d'importer littéralement des profs égyptiens, saoudiens ou libanais pour enseigner aux profs algériens à enseigner l'histoire ou les mathématiques, en arabe. Bien sûr, ils avaient importé aussi le nationalisme, le dogmatisme type Frères musulmans ou wahhabites...

Lutter de l'intérieur de la place,
pas de l'extérieur



Vous avez soutenu des collectifs de femmes voilées. Comment votre démarche à vous aussi participe-t-elle à faire reculer le racisme et l'islamophobie ?

L.M.Z - Il est important de dire que le voile c'est une tradition arabe, pas une tradition musulmane spirituellement parlant. À la base donc, ça ne rapproche pas plus de Dieu. Mais les femmes peuvent porter quelque chose sur la tête, c'est leur droit. On en est, en France, à discriminer des mères lors des sorties scolaires. La logique pour les LGBT c'est de dire que si on discrimine les musulman.es, ils et elles vont se renfermer de plus en plus sur des valeurs patriarcales et que ce n'est pas la solution. Les femmes doivent décider par elles-mêmes. Donc on doit leur dire : oui on est gays et on pense que le foulard c'est pas une tradition musulmane, on pense que l'homophobie c'est pas une tradition musulmane. C'est une tradition arabe, patriarcale, qu'il faut dépasser. Mais pour ça il faut être à l'intérieur de la place, pas à l'extérieur. Il faut lutter avec elles lorsqu'elles sont discriminées sur des choses qu'on considère comme injustes et ensuite aussi ne pas être prosélyte non plus, ne pas renverser simplement les valeurs et rentrer dans le dogmatisme. Nous on a des positions très claires, pas négociables sur l'égalité, y compris en réaffirmant le fait que le foulard n'est pas une tradition musulmane mais patriarcale et qu'il y a une inclusivité nécessaire, indispensable, des LGBT au sein de l'islam.

Avez-vous des liens avec d'autres orgas militantes, féministes, LGBTQI ou autres, est-ce facile de travailler avec eux ?

L.M.Z - Oui, en général oui, on nous sollicite beaucoup parce qu'on a été de plus en plus visibles dans l'espace public depuis 2010. Donc ça c'est vraiment un grand combat de remporté. Il y a 5 ans encore Tariq Ramadan écrivait des articles en disant : ils n'existent pas, ça n'existe pas, Ahmadinejad en Iran disait : on n'a pas ça chez nous, aujourd'hui encore Mugabé dit à la tribune de l'ONU : nous (Africains) ne sommes pas des gays. Donc de dire, oui, on n'existe, oui ça n'est pas un oxymore, oui c'est possible d'être dans l'intersectionnalité, d'être une

femme libérée musulmane -ou arabe, d'être un homosexuel musulman -ou pas- et de choisir par rapport à ça en son âme et conscience, c'est vraiment une grande victoire. Après, il y a toujours des discriminations, et les LGBT ou les féministes sont des gens comme les autres. Donc on ne peut pas leur faire le procès de ne pas être parfait.es dans leur globalité. S'il y a des gens, dans les milieux associatifs, qui ont tenus des propos racistes ou misogynes ou transphobes et il y en a -on le sait bien- ça n'engage pas l'ensemble du mouvement citoyen qui se reconnaît dans l'acronyme LGBT. Je me souviens, notamment, d'une réunion mouvementée à l'inter-LGBT en 2011, où on nous a dit, textuellement : "vous êtes musulmans, les musulmans ont un double discours, donc on ne peut pas vous faire confiance". Et donc ils ont refusé de nous intégrer. C'était en novembre 2011 je crois, et on a aussitôt fait un communiqué sur l'homonationalisme. Au centre LGBT, où on a toujours été bien accueillis, on a été interrogés pendant une heure par les services de renseignement français. Une heure pour nous dire en gros : quand est-ce que vous arrêtez de faire ce que vous faites ? Parce que le centre LGBT où vous êtes domiciliés reçoit des menaces... Mais attendez, si demain une association reçoit des menaces, est-ce que vous allez leur dire : c'est de votre faute ? Nous, ils nous ont même dit : "on a de plus en plus de visites de certains individus" ... en gros des Arabes. C'était tellement hallucinant que... c'est difficile d'en parler parce que sinon on tombe dans la caricature, dans une position victimaire où on n'a pas spécialement envie d'être.

Et sinon, avec d'autres mouvements féministes, pas spécialement LGBT mais des mouvements féministes, vous avez des relations ?

Récemment, il y a deux semaines, on a rencontré des femmes de la Marche mondiale des Femmes à Marseille. J'ai parlé avec une des Algériennes de la MMF qui fait son doctorat sur la question du féminisme. Elle me disait : "moi j'ai un peu la perspective inverse. Ici, à la fac, on te demande de ne pas être trop musulman.e et homosexuel.le, là-bas (à Constantine) on me demande de ne pas être trop laïque et athée, "parce qu'attendez, vous ne pouvez pas critiquer l'islam". Donc c'est le même problème, mais en miroir. Elle me demandait des conseils sur comment est-ce que j'ai fini ma thèse, comment j'ai survécu à l'université. Elle a les mêmes problèmes : trop militante, trop féministe, trop laïque. Donc, oui, nous fréquentons des féministes, d'ailleurs dans le comité "Mamans toutes égales" (MTE*), il y avait aussi des féministes mainstream. Il ne faut pas utiliser la discrimination comme certains le font, comme une justification à la discrimination qu'ils produisent eux-mêmes en retour. Ce mécanisme de défense dont on parlait tout à l'heure avec cet égo surdimensionné : je vais m'affirmer, je vais être dans le racisme à mon tour parce qu'une minorité dans les gens qui sont en face de moi me discrimine. Moi j'ai toujours essayé de travailler avec tout le monde, même si on n'est pas d'accord sur tout. L'essentiel c'est d'avoir 2 ou 3 principes sur lesquels on est d'accord.



Querelle DELMAS
Christine GORCE
Muriel GUIGUE

Campagne contre les LGBTphobies à l'école :

peut mieux faire !

*Communiqué du Collectif Education contre les LGBTphobies en milieu scolaire et universitaire **

Le 14 décembre a été lancée, par le Ministère de l'Éducation Nationale, une campagne pour lutter contre les LGBTphobies au sein de l'école, intitulée « L'homophobie n'a pas sa place à l'école ». Une nouvelle affiche ainsi qu'un guide d'accompagnement sont diffusés dans l'ensemble des établissements du secondaire. Elle est aussi accompagnée d'un guide consacré au harcèlement à caractère LGBTphobe, appelé « Comprendre et agir : l'homophobie ». Dans le supérieur, la campagne est déclinée sous forme de 4 affiches spécifiques, avec un guide à destination des professionnels.

En ce qui concerne le secondaire, l'on peut se réjouir que soit rappelée par cette initiative la nécessité de la lutte contre les LGBTphobies à l'école (quelques éléments de constat grâce au rapport de SOS Homophobie pointent la réalité de ces discriminations). Il est positif aussi que cette lutte soit réaffirmée comme une des missions de l'école. Quant à l'affiche, elle constitue un net progrès par rapport aux précédentes versions. Mais force est de constater que ces avancées demeurent insuffisantes et incomplètes.

Le premier problème vient de la date de lancement et de diffusion de la campagne. La dernière semaine avant les vacances de fin d'année est loin d'être le moment le plus opportun, et le Collectif avait argumenté pour un lancement au mois de septembre, afin que les équipes pédagogiques et éducatives puissent intégrer cette campagne dans leur plan annuel décidé en CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté).

Il faut aussi relever l'emploi du mot « homophobie » dans l'intitulé de cette campagne. Que devient le terme, plus juste, de LGBTphobies, visibilisant les lesbiennes, Gays, Bi-es et Trans, toutes et tous victimes de discriminations et trop souvent réduites à l'invisibilité par la pression qu'exerce une société toujours hétérosexiste ?

On ne peut également que regretter que les suggestions d'action et les pistes pédagogiques soient si peu développées, quand nos collègues ne savent pas forcément comment appréhender ces questions avec les élèves. Par ailleurs, les heures d'éducation à la vie affective et sexuelle, inscrites pourtant dans les obligations officielles, ne sont

pas mentionnées... alors qu'elles pourraient être un moment de déconstruction des préjugés, qui mette sur un pied d'égalité toutes les sexualités et toutes les identités de genre.

Mais le terme même de « genre » reste manifestement honni, puisqu'il n'est pas mentionné dans ce guide.... Pourtant, comment parler des LGBTphobies sans revenir sur les stéréotypes de genre qui assignent chacun et chacune à des normes sexuées ? Comment parler de la situation spécifique des personnes trans sans s'interroger sur la construction du féminin et du masculin ?

Il est dommage également que le nom du dispositif d'écoute Ligne Azur ne soit plus mentionné explicitement.

Les définitions d'un certain nombre de termes, et de concepts, qu'il est nécessaire de s'être appropriés avant toute intervention auprès des élèves, sont absentes du guide, et il faut donc aller les chercher dans le guide harcèlement. Si ce guide est lui aussi le bienvenu, puisque le Collectif argumentait depuis des années sur la nécessité de faire émerger la spécificité du harcèlement à caractère LGBTphobes, il ne propose qu'une version partielle de ces définitions : pas de genre, aucune notion sur les questions d'intersexualité, une définition partielle de la transphobie, la définition du mot trans ne fait pas de distinction entre transidentité et transgenres...et ne parle souvent lui aussi que d'homophobie.

Enfin, il convient de rappeler, que sans formation initiale et continue des personnels, ce type de guide reste en partie inopérant. Or la formation initiale des enseignant-es n'aborde qu'à la marge les questions LGBT (et de façon très variable selon les ESPE), et bien peu de modules de formation continue sur ces thématiques sont proposés à nos collègues.

La réalité des discriminations que subissent élèves et personnels LGBT au sein de l'Éducation Nationale nécessite une réponse beaucoup plus volontariste de notre institution, et des moyens beaucoup plus conséquents pour donner des outils concrets et former les personnels.

*Le Collectif Education contre les LGBTphobies en milieu scolaire et universitaire regroupe des organisations syndicales, lycéennes, étudiantes et de parents d'élèves : FCPE, Fep-CFDT, Ferc-CGT, FSU, Sgen-CFDT, Sud éducation, UNEF, FIDL, UNL. Il a été fondé en 2004, et Sud Education en fait partie depuis 2013.

Harcèlement, discriminations LGBTphobes n'épargnent pas le milieu scolaire : personnels, élèves et parents peuvent en être victimes, ou en être hélas les auteur-es. Face à ces enjeux trop souvent invisibilisés, les organisations membres du Collectif oeuvrent à un objectif commun : faire reculer à l'école les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Pour servir cet objectif :

➡ Développe des actions de sensibilisation auprès des collègues. Par exemple en organisant des journées de formation sur ces questions, comme le colloque de mai 2015, dont les actes sont

disponibles ici :

<https://collectifeducatibphobies.wordpress.com/2015/11/09/education-amplifions-la-lutte-contre-les-lgbtphobies-un-colloque-en-actes/>

➡ Exerce un regard critique sur les actions menées au sein de l'Education Nationale, par exemple à travers des communiqués de presse au moment du retrait des ABCD de l'égalité

Porte auprès du Ministère de l'Education Nationale et dans la sphère publique des revendications fortes sur les droits LGBT. Voir la plateforme revendicative du Collectif :

<https://collectifeducatibphobies.wordpress.com/2015/11/08/notre-plate-forme-revendicative/>

Le blog du Collectif :

<https://collectifeducatibphobies.wordpress.com/>

Etats généraux du mouvement LGBTI : quelles orientations, quelles stratégies pour les associations LGBT et leurs alliés ?

Du 13 au 15 novembre 2015, étaient organisés à Avignon les États Généraux du mouvement LGBTI. Ces États Généraux ont rassemblé plus de 150 militant-es œuvrant à l'accompagnement quotidien des personnes LGBT dans différents domaines (santé, éducation-jeunesse, convivialité, LGBT âgé-es, sida, trans...) et/ou participant à la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. Cela a été l'occasion pour tous et toutes d'être mis-es en relation avec un réseau, local et national, d'acteurs et actrices du mouvement aux investissements riches et variés.

Dans différents temps d'atelier, les participant-es ont échangé sur les grands enjeux auxquels le mouvement LGBTI est confronté : revendications, moyens militants, convergence des luttes et articulation avec le mouvement social.

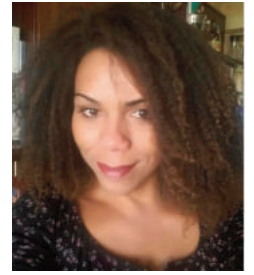
L'Union syndicale Solidaires en général, et Sud Education en particulier, actifs sur la lutte contre les discriminations LGBTphobes et porteur d'un projet de transformation sociale émancipateur, auraient pu participer à ces Etats généraux. Les conditions requises par le comité organisateur ne l'ont pas permis : il fallait en effet être signataire du manifeste LGBT (lisible ici : <http://www.etatsgenerauxlgbti.fr/le-manifeste/>), manifeste que ni Solidaires ni Sud Education n'a

signé. Cette absence de signature s'explique en grande partie par une divergence stratégique majeure avec les auteur-es du manifeste. En effet, si l'on peut en partager le constat sur la réalité des discriminations LGBTphobes, sur les reculs du gouvernement face aux réactionnaires sur ces questions, les modalités d'action pour porter les revendications LGBT évoquées dans le manifeste ne peuvent satisfaire Solidaires et ses syndicats, attachés à l'autonomie du mouvement social et à la construction d'un rapport de force par la mobilisation collective des salarié-es. Le manifeste mettait en effet uniquement en avant l'action de lobbying parlementaire, la collaboration avec certain-es élu-es, et plaçait ses perspectives d'action en se calquant sur le calendrier électoral.

Cette divergence stratégique illustre la diversité des organisations luttant pour les droits LGBT, et les débats qui traversent le mouvement. Construire une mobilisation large et combative pour faire avancer les revendications LGBT reste un défi, face à l'émiettement des associations LGBT et leurs différentes façons d'envisager leur action militante.

Solidaires entend prendre part à ces combats, tout en restant fidèle à ce qui fait son identité syndicale : un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, indépendant de tous les pouvoirs.

Je suis une femme trans, je m'appelle **Marcela**



Femme trans, rêvant d'une vie meilleure, Marcela quitte sa ville natale de Manaus, située au nord-ouest du Brésil, à l'âge de 17 ans pour l'Europe, terre étrangère. Ses pérégrinations, spécifiques aux personnes migrantes, s'accompagnent de désillusions et de blessures intenses. Véritable force de la nature, Marcela a toujours su se dresser comme une amazone homérique contre les institutions qui refusent de considérer son genre ne tenant compte que de son « sexe administratif ». A l'instar de toutes les personnes trans migrantes, Marcela cumule les oppressions (classe, race, sexe et genre) dans une Europe où les minorités trans de couleur sont davantage « parlées » que « parlantEs. » Invertissons donc la tendance à la domination blanche et laissons libre cours à ses propos. Entretien avec Marcela Demay.

Propos recueillis par **Éric Delmas**

Qu'est-ce qui a motivé ton départ de Manaus pour l'Europe ?

J'ai décidé de quitter Manaus, où je vivais chez ma grand-mère, à l'exemple d'amieS qui s'étaient installés en Europe et notamment en Italie. Je ne voulais plus dépendre de ma famille, d'autant qu'elle n'acceptait pas du tout que je prenne des hormones pour devenir une femme. C'est une amie qui m'a conseillé de partir à Rome, nous sommes d'ailleurs parties ensemble. J'avais 17 ans.

Comment as-tu rejoint l'Italie et as-tu trouvé là-bas ce que tu espérais ?

Rallier l'Italie fut un périple. Nous sommes d'abord arrivés en Suisse par avion. De là, nous avons payé 1 000 dollars chacune un passeur pour franchir la frontière à pied par des chemins de montagne. Ensuite, une voiture nous attendait pour nous conduire à la gare de Milan où nous avons pris un train pour Rome. J'ai contracté une dette de 8 000 dollars auprès d'une personne au Brésil pour financer ce « voyage ». Evidemment, après il a fallu la rembourser. Pour cela, j'ai été travailleuse du sexe pendant plusieurs années. Ce fut une période très difficile, et durant laquelle je n'ai pas fait que de bonnes rencontres. J'ai quand même pu solder ma dette assez rapidement mais la vie dans le milieu de la prostitution était trop difficile. Au bout de quatre ans et demie, sans trop de perspectives, j'ai décidé de changer de vie et de partir

pour Paris afin de tenter ma chance. Les premiers temps, sans papiers, j'ai vécu dans la clandestinité.

Quel a été ton parcours au niveau de la prise d'hormones en Europe

Au Brésil, j'ai commencé à prendre des hormones « sauvages »¹ à l'âge de 13 ans. Par la suite, j'ai refusé de suivre un protocole hormonal. D'ailleurs, je ne pensais pas cela comme important pour moi. Et j'ai toujours refusé une prise en charge psychiatrique. Être une femme trans n'a jamais été pensé par moi comme un problème psychologique. D'ailleurs, j'ai toujours été convaincuE que les psychiatrEs n'étaient pas faitEs pour moi ! En Italie, les copines trans me vendaient des hormones et à Paris je trouvais toujours des pharmacies complaisantes pour me vendre aussi de l'Androcur.

A-t-il été difficile pour toi d'obtenir des papiers et de trouver un emploi ?

Pour les papiers, j'ai pris contact, grâce à des copines trans, avec l'association Équipe action contre le proxénétisme² qui m'est venue en aide. L'association m'a trouvé un hébergement : une chambre d'hôtel à 350 euros le mois. Ensuite j'ai connu une bio-femme brésilienne qui m'a fait travailler dans son magasin. Avec son aide, j'ai réussi à avoir une situation régulière et aujourd'hui je bénéficie du statut de « résident étranger ». Puis à la faveur du « mariage pour tous » je suis mariéE. Côté travail, j'ai enchaîné plusieurs expériences professionnelles. J'ai par exemple décroché un CDD pour

faire la plonge sur une péniche à Paris. Dans ce travail, je n'ai connu aucune discrimination transphobe. En 2007, j'ai travaillé à l'hôpital Saint-Joseph à Paris et c'est dans cet établissement public que j'ai été confrontée à la transphobie dans le monde du travail. J'étais agentE de nettoyage et la cheffe d'équipe ne comprenait pas ce qu'était une personne trans. Selon elle, Dieu avait créé un homme et une femme et pas des personnes trans... Elle m'appelait Marcelo plutôt que Marcela. J'ai essayé de discuter avec elle de ma situation en tant que personne trans, mais elle a persuadé toute l'équipe de nettoyage que je n'étais pas une femme trans mais un homme ! J'ai donc été misE au placard. Le vestiaire des femmes m'était interdit et on m'a imposé de mettre des tenues de travail masculines et de me changer dans les vestiaires des hommes. Sans cesse, les hommes se moquaient de moi, me harcelaient. C'était si violent que j'ai démissionné. J'ai quand même été voir le directeur de l'entreprise qui m'employait pour lui signifier que j'étais victime de transphobie, mais il ne m'a pas cru... J'ai aussi contacté la médecine du travail et une doctoresse m'a dit ne rien pouvoir pour moi.

As-tu retrouvé facilement un emploi depuis ?

Non, et j'ai dû m'inscrire à Pôle emploi où les contacts n'ont pas été très bons. Le premier conseiller qui m'a reçue a ainsi refusé de me féminiser à cause de mon état civil et de mon numéro de sécurité sociale qui renvoient à mon sexe masculin. Il affirmait que j'avais un prénom de garçon et non de femme et me disait « Monsieur » sans arrêt. Avec l'aide de mon mari, j'ai écrit un courrier au directeur de Pôle emploi pour qu'on me considère comme une femme et non comme un homme. Ils m'ont répondu en m'adressant des excuses mais les attitudes transphobes ont continué. Une autre conseillère a ainsi totalement changé d'attitude avec moi lorsque je lui ai confié avoir été une travailleuse du sexe en Italie. A partir de là, elle n'a plus donné d'importance à mes recherches d'emploi et ne m'a jamais aidéE à trouver une activité professionnelle. J'ai à nouveau rédigé un courrier au directeur en demandant de nouveau un changement de conseil-

lère. Aujourd'hui c'est donc une nouvelle 13 conseillère qui me suit et j'ai un projet de formation d'auxiliaire de vie.

« Je ne pensais pas que les syndicats pouvaient aider une femme trans de couleur. »

Pourquoi n'as-tu jamais fait appel aux syndicats pour qu'ils te viennent en aide ?

J'ai été voir des associations parce que à plusieurs reprises j'ai été victime de racisme et de transphobie, mais il leur fallait des preuves. J'étais perduE, désespéréE, démotivéE et j'ai fini par baisser les bras et je ne pensais pas que les syndicats pouvaient aider une femme trans de couleur.

Quelles sont les circonstances où tu subis également des attitudes transphobes ?

A La Poste, c'est courant. Les préposéEs regardent ma carte d'identité et y lisent un prénom de garçon et me demandent la procuration de mon mari. Je leur dis que c'est moi sur la photo, que je suis aujourd'hui une femme trans et que la loi française ne me permet pas de changer d'identité ! Les agents deviennent froids, me lancent un regard haineux mais, malgré tout, finissent par accéder à ma demande. Ensuite, lors des entretiens téléphoniques professionnels, lorsque je réponds au téléphone, je suis gênéE car la personne au bout du fil s'attend à entendre un homme et pas une femme. Le plus souvent elle me raccroche au nez, sans même attendre mes explications.

Comment envisages-tu aujourd'hui ton avenir en France ?

Je reste optimiste et j'espère un jour être acceptéE et reconnuE en tant que femme trans, et cela sans passer par une vaginoplastie. Je n'ai pas besoin de cette étape pour savoir que je suis une femme trans. Pas plus que je ne répondrai jamais à une injonction psycho-protocolaire car je n'ai pas non plus besoin de cela pour savoir que je suis une femme.

1 – Les hormones dites « sauvages » sont achetées sous le manteau ou vendues par des pharmacies sans présentation de la prescription médicale. Ces pratiques sont bien sûr interdites.

2 - www.eacp-asso.org

Action !

Nous étions en train de diffuser près d'un service où notre section syndicale du CHU de Toulouse a pas mal de personnes syndiqué-es et sympathisant-es quand une collègue nous signale la situation de P., victime d'homophobie. Son vestiaire est tagué, dans la salle de pause des insultes le ciblent tous les jours.

Alors que nous discutons encore, nous croisons P. ; nous nous présentons, lui témoignons d'abord toute notre solidarité et indignation (ce qui amène des larmes à ses yeux) et lui proposons d'intervenir auprès de ses collègues de travail dans un premier temps afin de tenter de mettre fin au harcèlement qu'il subit. Il accepte.

Nous nous rendons donc dans le service un ou deux jours plus tard, au moment de la relève pour être sûr-es de trouver le plus de monde possible, et expliquons le but de notre visite.

Un silence gêné nous accueille mais nous affirmons que ce collègue ne doit pas être victime de la part de son propre entourage de travail de son orientation sexuelle et nous demandons que sa protection, sa sécurité, deviennent l'affaire de tous/tes.

Nous sentons que notre demande et le parallèle que nous faisons avec d'autres types de discriminations, trouvent un écho favorable et nous savons aussi que les camarades proches de Sud feront le nécessaire après notre passage. Afin de toucher toutes les personnes du service, nous avons rédigé un tract que nous laissons sur place ainsi que du matériel récupéré à l'Espace des Diversités.

Nous pensions également intervenir auprès de l'encadrement pour que le vestiaire de P. soit changé mais ce dernier a refusé, nous avons donc respecté son souhait.

Depuis, la situation de P. a bien évolué, il n'y a plus d'insultes, aucun graffiti discriminant et un mieux vivre sur son lieu de travail puisque il arrive à parler de son homosexualité librement avec ses collègues alors que ses ennuis ont commencé avec son outing via les réseaux sociaux.



Le tract que nous avons laissé pour tout le personnel

Il s'est passé quelque chose de grave : dans ce service un jeune salarié est agressé par des insultes homophobes gravées sur son casier. Cette atteinte à la vie privée, cette stigmatisation déshonore la/les personnes responsables.

Il faut briser le silence qui entoure ces actes discriminatoires et violents pour la personne qui les vit au quotidien, ce n'est pas être une balance que de s'indigner de tels comportements et nous vous demandons de protéger ce collègue comme vous aimeriez être soutenu-es si vous étiez vous-mêmes victimes de discriminations liées par exemple à votre religion, couleur de peau, handicap etc.

Il n'y a pas de discrimination plus tolérable qu'une autre.

Nous subissons tous-tes la pression de nos encadrements mais il est inadmissible de subir le harcèlement de collègues, il n'y a pas de place à SUD pour des propos racistes, homophobes, il n'y a pas de place pour les discriminations.

L'homosexualité n'est pas un problème, l'homophobie en est un.

Toute provocation à la discrimination, à la haine, à la violence, notamment en raison de l'orientation sexuelle, est passible, selon les cas, d'une peine de prison de 1 à 3 ans et d'une amende de 22 500 à 45 000 euros



Premières rencontres LGBT du Grand Sud Ouest

Le 25 octobre 2015 se tenaient à Toulouse les premières rencontres inter régionales du grand sud ouest, organisées par Arc en ciel *

Arc en ciel a réuni des associations ** venant des départements de l'Hérault, la Gironde et la Haute Garonne, afin de préparer d'une part les États généraux d'Avignon (voir page 11) et d'autre part, d'envisager le mouvement LGBT dans le projet politique de la future grande région. Cette journée avait aussi pour objectif de créer des liens.

Les participant-es ont été invité-es à s'inscrire à 4 tables rondes afin d'échanger sur quatre thèmes (Transversalité des luttes / Vie associative / Santé et stratégies / Financement). Une restitution finale des 4 ateliers a permis de faire les constats suivants (avec beaucoup de questions sans réponses...) :

1 - Sur la transversalité des luttes

- Après le mariage pour tous et toutes, quelles revendications ?
- Changement d'état civil libre et gratuit pour les personnes Trans
- Comment partager des expertises associatives et lutter ensemble ?
- PMA, GPA, sujets clivants, choisir plutôt d'être inclusifs-ves
- Converger et chercher ce qui rassemble
- Quels liens avec les partis politiques et les syndicats ?
- Questions des migrations, comment réagir ?

2 - Vie associative

- Créer du lien et s'adapter aux individu-es
- Travailler sur la ruralité et les territoires
- Créer des événements culturels
- Lier convivialité et militantisme, mutualiser les actions.
- Travailler sur nos propres différences et discriminations à l'intérieur de nos groupes

3 - Santé et stratégies

- Plans d'austérité qui mettent à mal les politiques d'accès aux soins et de prévention
- Quelles évolutions en ce qui concerne le VIH, RDR, hépatites, la prévention
- Quels accès aux soins pour les personnes trans ou inters
- Quels bilans pour les personnes LGBT.

4- Financement

- Enjeux futurs de la grande région, quelles compétences pour les acteur-es ?
- Les projets financés devront être novateurs,
- Quelles stratégies mettre en place ? Se regrouper autour d'une tête de réseau au risque de perdre son autonomie et identité ?
- Risques de compétition, de division, de prises de pouvoir
- Réfléchir à d'autres modes de financement, rechercher des mécènes
- Label diversités pour les entreprises.

Cette journée a été riche en échanges et contacts individuels, on constate cependant des difficultés à construire un voire des projets communs, les clivages semblent difficiles à dépasser...

On peut également regretter la défiance envers les syndicats (histoire trop récente qui pèse encore ? Comment les minorités sexuelles ont elles été défendues par le passé, ignorées, comprises?).

Il serait intéressant de pouvoir continuer à favoriser les échanges notamment avec la commission genres et sexualités à condition que la participation à ce type de rencontre ne soit pas à titre individuel mais au nom de Solidaires.

Isa, Sud santé sociaux 31

Pour plus d'info sur Arc En Ciel :

<http://www.aectoulouse.fr/>



* Arc en ciel est une association qui fédère des personnes et des associations lesbiennes, Bi, Trans, Inters, gay, et qui milite pour une visibilité homosexuel-le .

** Aides, Transgenre, Jules/Julie, Contact, Trans identité, Wake Up, Extra-muros, Divers Seniors, Oublié-es de la mémoire, Act up...

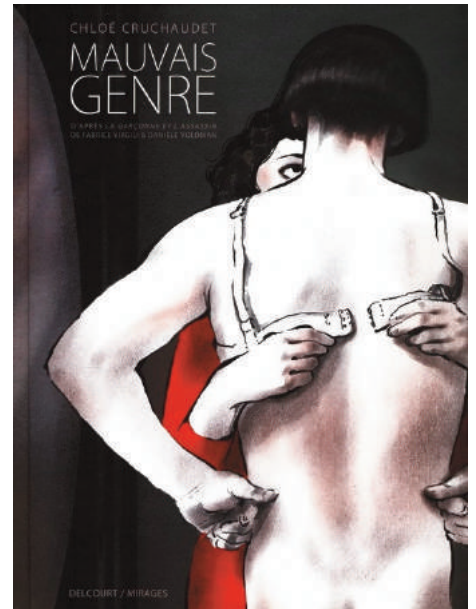
Mauvais genre de Chloé Cruchaudet

Inspirée d'une histoire vraie, Mauvais genre raconte l'histoire d'un couple d'ouvrier-es parisiens, Paul Grappe et Louise Landy.

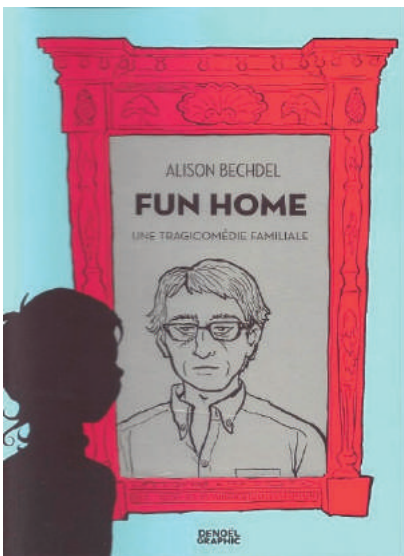
Lors de la Première Guerre Mondiale, Paul déserte pour fuir l'horreur des tranchées. Afin d'échapper au peloton d'exécution et pouvoir vivre sans se cacher, il va avec l'aide de sa femme Louise changer d'identité, devenir Suzanne et vivre ainsi pendant 10 ans.

Fluidité des genres, bisexualité, amour libre vont marquer la vie de couple de Paul/Suzanne et Louise, jusqu'à une issue tragique.

A noter pour une lecture complémentaire et passionnante, le livre qui a servi de source essentielle pour Chloé Cruchaudet : La garçonne et l'assassin, Histoire de Louise et de Paul, déserteur travesti dans le Paris des années folles, de Fabrice Virgili et Danièle Voldman, directeur et directrice de recherche au CNRS.



Fun Home d'Alison Bechdel



Fun Home est un roman graphique autobiographique d'Alison Bechdel, qui a commencé sa carrière de bédéaste en publiant la série de strip (bd de quelques cases en une seule ligne horizontale), Dykes to watch out for dans une revue américaine à partir des années 80.

Alison Bechdel fait ici le récit de son enfance et de son adolescence, et des relations familiales dans lesquelles la figure de son père est centrale. C'est en faisant son coming out qu'Alison Bechdel obtient la pièce manquante du puzzle familial, achevant le portrait de ce père admiré et insondable, dont les causes de la mort restent mystérieuses : il a vécu son homosexualité en secret toute sa vie.

Secrets de famille, angoisses existentielles, construction de soi sont autant de thèmes qu'aborde Fun home, à la fois avec gravité et humour.

Connaissez-vous le

« test de Bechdel » ?

Alison Bechdel est aussi connue pour avoir inventé le « test de Bechdel », permettant de pointer le sexisme du cinéma hollywoodien, où les femmes ont peu (ou pas !) de place. Trois questions simples :

- 1 / Y a-t-il au moins deux personnages féminins portant des noms ?
- 2 / Ces deux femmes se parlent-elles ?
- 3 / Leur conversation porte-t-elle sur un sujet autre qu'un personnage masculin ?

Faites le test !